

Tsi Barbolon, Io fratai

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 18

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

égaux, qui glissait, glissait sur le volet de chêne comme un faucheur ou comme un crabe...

» Vous imaginez bien qu'on fit tout ce qu'on put pour retrouver la canaille qui avait envoyé le brave homme à *Louyat*. On appelle comme ça le cimetière à Limoges. « Ça vient d'*Alletula* », m'a dit le curé. Oui on fit tout ce qu'on put. Mais je vous le répète, et le indices ? Il n'y avait pas d'indices. Il y avait bien cette main, comme Catissou me l'apprit à la caserne, mais on ne connaissait personne dans le pays qui eût une main comme ça. On l'aurait su. On avait interrogé l'un après l'autre tous les maçons qui travaillaient avec le père Coussac. « Ils ne connaissent pas de » compagnon ayant une patte pareille ». Il n'y avait pas à les soupçonner, eux. Tous de braves gens, archi-connus ; aimant un peu à arroser de piquette les châtaignes blanches ; mais voilà tout. La piquette n'est pas crime. D'ailleurs, ni les uns ni les autres ne savaient que M. Saboury avait confié à Coussac d'autre argent que celui de la paye. Sacrebleu, quel était donc le gredin qui pouvait avoir une griffe comme celle que Catissou avait aperçue ?

» Un jour, un garçon boucher de la rue Aigueperse vint nous dire qu'il se rappelait fort bien avoir eu, une fois, une querelle avec un grand gars, l'air mauvais, qui avait tiré son couteau ; et le garçon boucher avait remarqué qu'en prenant dans sa poche ce grand couteau de Nontron, l'individu lui avait paru avoir une main toute drôle, une grosse main velue avec quatre doigts de même grandeur... Un phénomène, quoi !... Or, le couteau qui avait tué Léonard Coussac était un couteau de Nontron... Mais le boucher ne savait pas d'où sortait ce gaillard-là. Et personne, personne autre que ce garçon, ne l'avait vu à Limoges, et c'était à croire que, sauf votre respect, ce farceur de boucher blaguait... Et l'on cherchait toujours ! Et on battait les bressons comme pour un gibier ! Et l'on revenait bredouille ! Et je rageais, moi, pour ma part, je rageais, car j'avais dit à Catissou en la regardant bien :

» — Voyons, demoiselle Catissou, répondez franchement ; qu'est-ce que vous donneriez à celui qui vous amènerait par le cou l'assassin de votre père ?

» Elle n'avait pas répondu, Catissou, mais elle était blanche comme une assiette, et si vous aviez vu ses yeux, ses beaux yeux noirs ! Ils pleuraient... ils pleuraient... et ils promettaient... Seulement, tout ça ne me faisait pas découvrir la canaille.

» Alors, à la fin finale, voyant que pas un homme de la 12^e légion, depuis le colonel jusqu'au dernier gendarme, ne mettait la main sur cet individu, Catherine dit :

» — C'est bon, si vous ne pouvez pas le trouver, vous autres, eh bien, je le trouverai, moi !

» Elle avait encore sa grand-mère, à cette époque : la veuve Coussac, — encore une vraie femme celle-là, — qui, depuis l'assassinat du maçon, était devenue muette comme une pierre, farouche comme un chien qui va tomber du haut mal, et ne répétait qu'une chose, la pauvre vieille : « On ne le con- » duira donc pas à la rue « Monte-à-Regret », ce co- » quin qui a tué mon fils ! »

Catherine quitta son état de couturière et demanda à la préfecture l'autorisation de courir les foires. Ça m'étonna, moi, ça nous étonna tous, mais moi surtout, quand un peu partout, dans les frairies, à la Saint-Loup ou à la Saint-Martial, à Limoges, dans tout l'arrondissement, nous rencontrions une baraque de planches avec une grande affiche peinte sur toile et, sur l'affiche, le portrait de Catherine Coussac, en maillot rose, avec une veste de velours rouge et des paillois de cuivre, et, au-dessus, en grosses lettres, cette enseigne : la *Femme silure*.

» *Femme silure* ! Quel drôle de nom ! C'était déjà une idée baroque pour Catherine de se mettre comme ça parmi les saltimbanques de foire... quoique, je dois vous dire que c'est des gens qui en valent d'autres et même qui valent mieux que d'autres, ces pauvres diables roulant leur bosse dans une voiture, mangeant sur l'herbe, couchant au coin des routes, se délassant pour nous amuser et broutant la misère comme leur carcasse de cheval, qui traîne toute la maisonnée, broute l'herbe des chemins. Oui, c'était déjà une idée étonnante de se faire artiste foraine, comme on dit. Mais *femme silure*, c'était plus comique encore ! *Femme silure* ! Savez-vous ce que c'est qu'être silure ? C'est être torpille. Et torpille ? C'est être électrique. C'est qu'on ne puisse pas vous chatouiller sans qu'on reçoive une secousse électrique. Silure, c'est un pois-

son qui vous engourdit le bras quand on le touche, un poisson qui a une machine électrique dans le corps. Alors quoi ! Catherine Coussac, électrisée, vous faisait passer des secousses dans le bras quand elle vous touchait. Oui. *Femme silure*. Voilà !

» Moi, je n'avais pas besoin de la toucher pour être électrisé, je n'avais qu'à la regarder. Vous la voyez à vingt-huit ans. Elle a un peu grossi, mais elle est joliment jolie tout de même ; eh bien ! il y a dix ans, quand elle portait sur ses cheveux noirs le *barbichet* de dentelle que ces godiches de femmes ont laissé de côté pour mettre des chapeaux comme les dames, ceux qui l'ayant vue, ne se détournent pas pour la voir deux fois, étaient de fameuses imbécilles. Et une taille ! Et un teint ! Il y a de belles filles à Limoges. Ma parole, ce n'est pas pour me flatter : la plus belle était Catissou.

» Aussi, ah ! foi de Dieu, elle en amenait à la baraque, des spectateurs, la *femme silure* ! Elle n'avait pas besoin d'un grand orchestre comme le cirque Corvi, ou de boniments comme la troupe qui joue la *Tour de Nesle* ! pas du tout ; elle se montrait, on disait : « Ah ! la belle fille ! » et l'on entrait.

» Un jour, à Magnac-Laval, un lundi gras, voilà que j'entraï aussi, moi, dans la baraque de la *femme silure*, comme tout le monde. Elle était là, sur un petit théâtre, et, en bas, accroupie comme une sorcière, la vieille mère Coussac qui, les sourcils durs, regardait tous les gens, l'un après l'autre, comme si elle avait voulu leur jeter un sort. Je m'avançai. Catherine me reconnut, et pendant que je restais devant elle à me dire que ça lui allait joliment bien, ce costume, la jupe courte et les jambes bien prises, avec des bottines hautes qui faisaient paraître ses pieds petits comme ceux d'un enfant, elle sourit et, d'un ton tout drôle :

» — Oh ! vous, dit-elle, je n'ai pas besoin de voir votre main, à vous !

» Et il y avait toujours comme une rage rentrée dans ses yeux noirs.

» Ah ! bien alors ! je compris ce qu'elle voulait, la brave fille ! Je savais maintenant ce qu'elle cherchait et pourquoi elle courait les pays déguisée comme ça en saltimbanque. Elle se rappelait toujours cette main, cette affreuse main féroce, et elle tendait à tout le monde sa petite main à elle, blanche, douce comme du satin, mais crâne et nerveuse, en espérant qu'elle reconnaîtrait l'autre main aux doigts égaux, l'ignoble tachée de sang...

» C'était son idée à Catissou ! On n'avait que cet indice-là ; eh bien ! ça lui suffirait, qu'elle pensait. Difficile, d'ailleurs, de retrouver un coquin à travers le monde ; autant vaut chercher une aiguille dans une bottelée de foin. Mais il y a toujours des chances pour qu'un meurtrier vienne rôdait autour de l'endroit où il a fait un coup. Le sang, c'est comme un magnétiseur, ma parole ! l'attire. Bien évidemment l'individu s'était éloigné de Limoges dans le premier moment, — et encore qui le savait ? — mais certainement aussi, il reviendrait respirer l'odeur du faubourg Montmailler. Alors, quoi ! la *femme silure* avait des chances de la revoir, la fameuse main qui ni lui sortait pas de la tête et qui la hantait tant et si bien qu'elle m'a dit souvent que dans ses cauchemars elle la sentait, et que ces gros doigts velus c'était comme des tenailles qui s'enfonçaient dans son cou la nuit.

» Avec la mère Coussac, Catissou parcourut comme ça bien des villes. Elle allait partout où elle pouvait aller, la voiture de la femme électrique traînée et cahotée par un cheval qui justement avait servi dans la gendarmerie !... Un cheval réformé qui devait peut-être encore dresser son oreille coupée quand il sentait des malfaiteurs ; oh ! c'est malin, les bêtes ! Et, trottant comme ça, se trimballant de foires en foires, les deux pauvres femmes, la grand-mère et la petite-fille, ont dû avaler des rubans de lieues qui seraient capables de faire le tour du monde. Elles ont vu l'Auvergne, Bordeaux, Angoulême, Tours, jusqu'à Orléans. Et bien d'autres pays encore, dans le Midi. Mais c'était toujours vers la Haute-Vienne qu'elles revenaient avec le plus de confiance. Une superstition, une idée comme ça, qu'est-ce que vous voulez ? Elles se disaient : « C'est là que l'individu a tué, c'est là qu'il sera pris ! »

» Parole, ça devine souvent bien des choses, les femmes. Je parlais des bêtes. Les femmes, c'est encore plus malin. Voilà donc qu'un jour, — oh ! je m'en souviens comme si c'était hier, c'était le 22

mai, un mardi, — les baraques de la Saint-Loup faisaient un vacarme... mais un vacarme... sur la place royale, place de la république, je veux dire.

» Il y avait de tout, des chevaux de bois, des figures de cire, une arène athlétique, un théâtre de singes, la ménagerie Pezon, est-ce que je sais ? le diable et son train ; il y avait aussi, parbleu, la *femme silure*. Catherine, fraîche comme un cœur, avec un maillot rouge tout neuf, se promenait sur la plate-forme, montrait l'enseigne de ses exercices et disait : *Entrez, entrez, messieurs et mesdames* ! tandis que la vieille mère Coussac, qui avait l'air d'avoir cent ans, la pauvre femme, jaune comme un coing, maigre comme un clou, toussait à faire pitié, mais roulait toujours ses diables d'yeux, chargés à balles, comme des pistolets.

(A suivre.)

Tsi Barbolon, lo fratai.

Quand on va la demeindze matin posé fère razà tsi Barbolon, lo fratai, on est bin soveint d'obedzi dè dzoure quie su lo banc qu'est à fin fond dè la boutegua et prà soveint, faut l'ai restà dâi bounès vouarbès pè pou que y'ein aussè 'na demi-doñana que dussont passà dévânt vo su la chaula.

Mâ, s'on est dinse d'obedzi dè pacheintâ ein atteindint son tor, on l'ai s'einnouyé papi 'na menuta, allâ pi ! Kâ on ein oût quie dâi totès sorcières que cé tsancro dè Barbolon vo contè et coudhiè, dâi iadzo, vo z'einfelâ tot ein raclieint lè pai et ein copeint lè tignassès ài pratiquès.

Lo gaillâ, qu'a coratta on part d'ans pè ti lè carro dè la jografi, lè sâ totès et iena per dessus et faut l'ouèrè dierro vo z'ein déblliottè et quinna lama l'a po ein derè dè cliiâo galèzès que vo font tant recaffâ qu'on est d'obedzi dè sè teni lo pétro avoué lè duès mans.

Et quand faut cliioulâ lo mor à cauquon ! à li lo pompon.

L'otra demeindze, que su don z' tsi Barbolon, coumeint dè coutema, y'avâi on mouè dè dzeins et me su chetâ on bocon ein atteindint que vignè mon tor.

Y'avâi quie on assesseu, tot dzouveno et tot frais nonmâ, que demàorâvè dein on outro veladzo proutso dè tsi no. Cè coo, que n'avâi papi dou pai fou dezo lo nâ, étâi tot parâi eintrâ po sè fère razà et ein arveint dein la boutegua, sè met à sè braguâ que l'étâi assesseu et à eimbètâ lè dzeins qu'étiiont quie avoué son batoillâdzo su la Justice dè pé et lè z'autorità. Pu, faillà vaire coumeint sè redressivè, et mè mouzo que sè pinsâvè que, du adon, poivè envouyi qui que sai, mèmameint lo syndico, sè fère potografâyi.

Noutron gaillâ cognessai on pou Barbolon et savâi prâo que l'étâi on farceu, mâ coumeint sè peinsâvè que n'ouzerâi rein l'ai derè et onco min repipâ à cauquon qu'est dè la Justice dè pé, s'est de ein sè cheteint su la chaula :

— Faut lào fère vaire qu'on a dè la cabosse et fère recaffâ on bocon ! Adon, ye fe, à Barbolon :

— Est-te verè qu'on vo payé tot coumeint on magnin, don tant pè balâfrès ?

— Na, monsu ! l'ai repènd Barbolon ; demando treinta centimes po copâ lè quiettès et veingt po fère la barba : ora, vo vaidès cliiâo dou grands sabres que sont cliioulâ ein crai contre lo mouret avoué cliiâo pistolets que sont crotsi découé, et bin, m'ein servo assebin, et se faut copâ on orolhiè à cauquon, l'est cinquanta centimes ; po lè duès, rabatto quie, et l'est fenameint septante et cinq ; se faut copâ lo piffre c'est on franc po cein que l'est rudo molèzi à fère ; lè duès djotèts, on franc veingt, pu se cauquon vâo sè fère copâ la tètâ, l'est cinq francs, sein marchanda.

Et Barbolon l'ai desâi cein d'on ai qu'on djurâvè que ne desâi pas dâi badenâdzo et ni dâi folèrâ.

L'assesseu, que le vouativè bin adrà, se peinsavè: « Tè ràodzài pi po on gaillà! sarài pràò dein lo casse dè fèrè bin dáo mau per quie. » Et le vint asse blianc qu'on panaman tant l'avài poaire; adon coumeint l'avài einvia dè dècampà àò pe vito et que n'ouzavè tot parai pas modà dinse du su la chaula, l'ài dese:

— Dépatsi-vo dè vito mé raclià lè pai, se vo plliè!

— Vo raclià lè pai? l'ài dese adon Barbolon, por quoui mé preni-vo? ne su pas on chartiutier, mè! Mâ, tot parai, se vo teni à vo fèrè raclià lè pai, allà pi queri on etsisè et on part dè breintà d'èdhie tsauda et l'est bin lo diabblio se eintrè ti no on ne vo racliè pas à tsavon, et petètrè mi qu'on tià-caions!

L'arài failu ouèrè adon lè recaffaïès que l'ont fe dein cliaa boutequa! **

Nouvelles modes en chapeaux de dames.

Sur ce sujet, qui intéressera évidemment nos lectrices, nous reproduisons les détails qui suivent empruntés à la spirituelle chronique de Mme Jeanne de Bargny, dans la *France-Mode*:

« On n'a pas idée de la peine que donne à créer ce rien dont la plus belle moitié du genre humain couvre ses cheveux pour sortir. Un chiffonné d'étoffe, un mouvement des bords, une passe plus ou moins plate ou enlevée, la pose d'une plume ou d'une fleur sont l'objet d'études sérieuses, de mûres réflexions, d'une masse d'essais, dont on sourit quand on les ignore, mais qui équivalent à de véritables travaux scientifiques pour ceux qui les prennent au sérieux et qui en vivent... »

» Il y a, dans les quartiers excentriques de Paris, de nombreuses femmes et jeunes filles, artistes en leur genre, qui s'ingénient à créer des modèles... Elles font souvent pour cela des recherches dans de vieux livres, consultent d'anciennes estampes, fréquentent les musées, et, quand elles peuvent, vont au théâtre pour se donner des idées, car le chapeau porté par l'héroïne d'une pièce en vogue indique presque toujours le style à adopter pendant toute une saison; puis, leurs chefs-d'œuvre exécutés, elles vont, leur carton au bras, dans les grandes maisons, rue de la Paix et ailleurs, porter le fruit de leurs labeurs.

» La célèbre modiste qui achète feutre, paille, velours et tulle ainsi chiffonnés, les modifie à son tour... Elle leur donne ce qu'en terme d'atelier on appelle « le coup de fion », son cachet personnel; et, quelquefois, elle en commande elle-même le modèle, d'après un dessin fait à sa guise, et, presque toujours, en collaboration avec « les premières ». Enfin, et c'est le plus généralement ainsi, avec le premier modèle, pris tel quel des mains de l'ouvrière créatrice, on en confectionne plusieurs autres, se servant pour l'un de la calotte, pour celui-ci de l'enlevé de la garniture, pour celui-là du bord ou de la passe joliment mouvementée... Mais avant de livrer au public ces toques, ces écapotes ou ces chapeaux ronds, on tient conseil, dans le cabinet directorial, tout comme s'il s'agissait d'une affaire d'Etat; on essaie la coiffure; elle passe à peu près sur la tête de toutes les premières; on la modifie, on y retouche encore s'il y a lieu, et quand, à l'unanimité, elle est reconnue bonne pour la vente, elle est transportée au salon, où elle s'exhibe aux yeux des belles mondaines; sur des champignons *ad hoc*, mais où les vendeuses, généralement jolies, propriétaires de luxuriantes chevelures admirablement coiffées, l'essaieront et les feront valoir.

» Dans les grands ateliers, les ouvrières travaillent autour de longues tables au-dessus desquelles de longs manchons verts concen-

trent la lumière des lampes électriques. Les unes, « les petites mains », gagnent à peine 50 francs par mois, tandis que les autres, « les premières apprêteuses », les « garnisseuses », les « créatrices » arrivent facilement à obtenir, dans les bonnes maisons, des émoluments de 5 à 600 francs par mois. »

Représentations dramatiques et lyriques à la Tour-de-Peilz, en 1804.

Par permission de la Municipalité de La Tour

Les artistes dramatiques et lyriques

donneront aujourd'hui jeudi 9 août 1804

Guillaume Tell

OU LE LIBÉRATEUR DE LA SUISSE

Opéra en trois Actes, orné de tout son Spectacle et de plusieurs combats entre les Suisses et les sujets de l'Empereur, et mis en musique par GRÉTRY

précédé de

L'INTENDANT COMÉDIEN

comédie en un acte.

En attendant, **Raoul de Créqui**, opéra en trois Actes.

Prix des places: 12 batz aux premières Galeries; 8 batz aux secondes; 6 batz au Parterre, et 4 batz aux troisièmes Galeries.

Le spectacle commencera à 5 heures et demie et finira, au plus tard, à 9 heures.

Quoique l'Opéra de *Guillaume-Tell* diffère de la tragédie du même nom, les traits les plus frappants de l'histoire y sont retracés:

1^o La désobéissance de *Guillaume Tell* à saluer le bonnet de *Gessler*, mis sur une pique au bas de la montagne. 2^o Son adresse à abattre avec une flèche la pomme placée sur la tête de son fils. 3^o La mort qu'il donne à *Gessler*, la victoire complète qu'il remporte sur les sujets de l'Empereur et qui procure à la Suisse l'affranchissement de l'esclavage dont elle était menacée.

Ce qui ne se trouve pas dans la tragédie et qui fait partie du 1^{er} acte dans l'Opéra, est la cérémonie auguste du mariage de la fille de *Guillaume Tell*, avec le fils de l'infortuné et brave *Mechtal* à qui *Gessler* fit brûler les yeux pour s'être opposé aux impositions onéreuses et infamantes dont l'Empereur voulait surcharger la Suisse.

Tel est le programme qu'un collectionneur de vieux documents a bien voulu nous communiquer. Certes, nous n'en avons pas pris connaissance sans un certain étonnement. En effet, qu'était donc ce théâtre de la Tour-de-Peilz, avec trois rangs de galeries? Jamais personne n'en eût supposé l'existence dans cette petite localité.

Nous en restions rêveur, quoi! et nous ne pûmes nous empêcher de prendre des renseignements auprès d'un de nos amis de la Tour, qui ne fut pas moins étonné que nous à la lecture du programme en question. Cependant, après y avoir réfléchi, il acquit la conviction qu'il s'agissait évidemment d'un théâtre en plein vent, avec estrades numérotées.

Cela dit, comment trouvez-vous la cérémonie du mariage de la fille de Guillaume Tell? Nous ignorions tout à fait que notre libérateur eut une fille à marier.

A quoi servent les toutous?

On a pu lire ces jours dans les journaux quotidiens l'émoi qui s'est emparé des propriétaires de chiens à Neuchâtel et à Saxon. C'est par douzaines, paraît-il, que disparaissent leurs chers toutous. Des boulettes de viande additionnée d'un toxique quelconque les font passer de vie à trépas en un rien de temps. Quels sont les empoisonneurs? On ne le sait. Les sociétés protectrices des animaux réclament les mesures les plus rigoureuses.

D'autre part, ceux qui détestent les chiens demeurent insensibles à la douleur des amis de « l'ami de l'homme ». Beaucoup même se sont frottés les mains en apprenant les hécatombes de Saxon et de Neuchâtel.

Qui a raison et à quoi servent en réalité les

toutous, exception faite des gardiens de la ferme et des troupeaux, des chiens de chasse et de ceux qu'on emploie à trainer des charrettes? Les lecteurs de *Conteur Vaudois* veulent-ils nous dire leur sentiment là-dessus? Nous leur ouvrons bien volontiers nos colonnes.

Jolie coutume. — A Zermatt (Valais), lorsqu'un jeune homme recherche une fille en mariage, et que la chose est encore à l'état de projet, que les consentements des parents ne sont pas encore acquis, et que cependant le prétendant plaît, en principe, à la famille, il est invité à un repas qui donne lieu à des tergiversations assez curieuses.

On cause de tous sujets, sauf de celui qui préoccupe le plus les deux jeunes gens. Ils attendent, anxieux, qu'on ait statué sur leur sort. Mais le temps passe; les mets succèdent aux mets, et les bouteilles aux bouteilles, sans qu'un traître mot vienne comme un baume radieux, mettre leur esprit en joie; le maître du logis semble faire exprès de prolonger leur supplice; il s'étend complaisamment sur des vtilités, sur des nullités, sur des thèmes oiseux...

Enfin il se lève, et va chercher le plus vieux fromage de la maison. Il en donne un morceau à sa fille et à son jeune corvive.

C'est la consécration de celui-ci comme fiancé. Il ne reste plus qu'à fixer le jour de la noce.

Recette.

Nettoyage des gants de soie ou de fl. — Il faut les mettre tremper dans de l'eau froide après les avoir enduits de savon, les laisser une demi-heure, puis les rincer à l'eau toujours froide, sans les tor dre. Les presser doucement dans la main, changer l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire. Etendre les gants sur un séchoir, à l'ombre; lorsqu'ils sont secs, ne pas les repasser, les ouvrir seulement.

L'autre jour, un brave talleur de pierre fit un faux mouvement et tomba à terre, de la hauteur d'un quatrième étage.

Hasard miraculeux, il ne fut pas tué. Il s'en tira avec une jambe et un bras cassés.

Tandis qu'il gisait, évanoui, sur le sol, passent deux bonnes dames, qui s'approchent.

« Oh! le pauvre homme; il est sans doute tombé? » s'écrie l'une.

— Apparemment, dit l'autre dame; il nous faut le relever.

Tant bien que mal, elles soulèvent le blessé, puis, avec de l'eau, lui rafraîchissent le visage et les mains. Il est toujours évanoui.

« Ma chère, allez donc demander, dans cette maison, qu'on nous prête un verre. Un peu d'eau ranimera peut-être ce malheureux. »

Le pauvre ouvrier, qui, insensiblement, revient à lui, a entendu vaguement ces dernières paroles. Il ouvre légèrement les yeux, puis, d'une faible voix: «... De quel étage faudrait-il tomber, hélas, pour avoir un verre de vin? »

THÉÂTRE. — Comme on s'y attendait, la représentation de *Boccace*, montée avec un soin tout particulier, avait attiré de très nombreux spectateurs. Cette opérette est un chef-d'œuvre que nos artistes ont interprété de façon admirable. Une seconde représentation ne serait pas de trop.

Sans être de même valeur que la musique de Suppé, celle de Planquette, dans *Les Cloches de Corneville*, fait toujours grand plaisir. Elle tient, aussi, une seconde représentation de cette opérette sera donnée demain soir, dimanche, à 8 heures.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

CARTES DE VISITE

FAIRE-PART NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

Prompte livraison.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.